Refus M2 immobilier

Par **Marleye**, le **13/07/2015** à **10:39**

Bonjour amis juristes,

Voila j'ai obtenue mon Master 1 en droit privé cette ann?e à 11 de moyenne et n'ai jamais redoublé. J'ai postulé a des masters 2 uniquement en droit immobilier, car je veux faire expert immobilier et je n'ai que des refus a part ma fac d'origine strasbourg ou je suis rang 68 sur liste complémentaire . (il y a 28 places :/) . Pensez vous que c'est possible d'avoir une place en liste principale ? (je demande a tout hasard mais je ne pense pas...)

J'aurais alors besoin de votre avis concernant les alternatives envisagés a l'absence de M2:

Je voulais savoir si faire une formation gestionnaire immobilier sur deux ans en alternance à l'institut de la construction et de l'habitation (ICH) est une bonne alternative au master 2 pour mon projet pro ?

Ou alors si c'etait mieux de faire un stage cette annee et d'attendre l'annee pro pour repostuler en droit immo ?

Le probleme c'est que la formation de l'ICH ne délivre qu'un niveau bac +4 et est accessible a partir d'un deug en droit.. Apres je pourrais aussi faire l'ICH et postuler en M2 mais ca me fait encore 3 ans d'etudes...

Par **Emillac**, le **13/07/2015** à **12:12**

Bonjour,
Evitez de poster le même message dans deux rubriques différentes
http://www.juristudiant.com/forum/faire-l-ich-car-refus-en-m2-immobilier-help-t25211.html
Vous n'aurez pas plus de réponses.
Ou alors, elles risquent d'être contradictoires...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés